

Argumentaire

**Initiative populaire fédérale  
« Pour une alimentation sûre –  
grâce au renforcement de la  
production indigène durable,  
à davantage de denrées  
alimentaires végétales et  
à une eau potable propre  
(initiative sur l'alimentation) »**



Verein Sauberes Wasser für alle  
Oeleweg 8, 4537 Wiedlisbach

## Contenu

|  |           |
|--|-----------|
| <b>L'Initiative en bref</b>  | <b>3</b>  |
| <b>La Constitution est modifiée comme suit</b>   | <b>5</b>  |
| Art. 104a Sécurité alimentaire   | 5         |
| Art. 74a Conservation des écosystèmes et de la biodiversité  | 5         |
| Art. 197, ch. 15 Disposition transitoire ad art. 74a et 104a   | 5         |
| <b>Pourquoi l'Initiative « Pour une alimentation sûre » est-elle nécessaire?</b>   | <b>6</b>  |
| La culture excessive de fourrage sur 60% des terres cultivables du pays rend l'approvisionnement alimentaire de la Suisse fortement dépendant de l'étranger                                    | 6         |
| Trop de lisier et des émissions excessives d'ammoniac provenant de l'élevage d'animaux de rente surfertilisent les sols, les forêts, les cours d'eau et les lacs sur l'ensemble du territoire. | 7         |
| En Suisse, 70% des polluants atmosphériques azotés proviennent de l'agriculture  | 8         |
| Les semences et les plants destinés à la production alimentaire suisse sont en grande partie importés  | 9         |
| La Confédération soutient massivement la production et la consommation d'aliments d'origine animale, plus que celles d'aliments végétaux.  | 10        |
| Sécurité alimentaire implique également la nécessité de garantir une quantité suffisante d'eau potable propre, notre aliment numéro un.  | 11        |
| <b>Que demande l'Initiative « Pour une alimentation sûre »?</b>  | <b>12</b> |
| <b>Répertoire de liens</b>   | <b>16</b> |



**Les 60% des terres cultivables sont destinées aux produits fourragers plutôt qu'aux denrées alimentaires pour les humains.**

**Cette pratique contribue de manière décisive à ce que 50% de l'approvisionnement alimentaire de la Suisse dépende de l'étranger.**

Image: Christian Jäggi

## **L'Initiative en bref**

Les dernières décennies ont été marquées par un soutien étatique démesuré à la production et à la consommation d'aliments d'origine animale, ainsi que par une production alimentaire dépendante d'intrants tels que fourrage importé, pesticides, engrais et antibiotiques. **Avec pour conséquence la surfertilisation, la destruction de la biodiversité et de la fertilité des sols, la fermeture de captages d'eau potable, l'amplification du changement climatique et un approvisionnement alimentaire dépendant à plus de 50% de l'étranger. Soit le contraire de la sécurité alimentaire, inscrite dans la Constitution en 2017 déjà.** De plus, l'agriculture suisse n'est guère préparée à relever les défis du changement climatique amenant températures croissantes, sécheresse et pénuries d'eau suivies de fortes pluies. Les mauvaises récoltes qui en résultent constituent une menace supplémentaire pour la sécurité alimentaire de la population suisse.

Les situations de crise telles que les extrêmes climatiques, les pandémies ou les guerres nous rappellent l'importance d'une production alimentaire nationale durable. En effet, un pays dépendant autant de l'étranger pour son approvisionnement en denrées alimentaires que la Suisse, avec un taux d'autosuffisance net de seulement 50%, se retrouve rapidement confronté à des difficultés d'approvisionnement lorsque les importations ne sont plus garanties. **Afin de réduire la dépendance à l'égard de l'étranger, l'Initiative se concentre notamment sur les 60% de terres cultivables du pays utilisées actuellement pour la culture du fourrage (maïs, céréales) destiné à la production d'aliments d'origine animale. Ces terres cultivables doivent être davantage utilisées pour la culture d'aliments végétaux telles que légumineuses, céréales, pommes de terre pour les humains plutôt que pour du fourrage destiné aux animaux.** Il est ainsi possible de produire plus de dix fois plus en calories par hectare pour l'alimentation humaine directe et de viser un taux d'autosuffisance net de 70%. Contrairement aux terres arables, les nombreuses prairies et pâturages de Suisse se prêtent à la production de viande et de lait basée sur les herbages. Parallèlement, la production accrue d'aliments végétaux au lieu d'aliments d'origine animale permet de réduire massivement la consommation d'eau. Une mesure supplémentaire à prendre en compte pour l'augmentation du taux d'autosuffisance net est la réduction du gaspillage alimentaire (food waste). En effet, l'article constitutionnel 104a (sécurité alimentaire) prescrit déjà depuis 2017 « une utilisation des denrées alimentaires qui préserve les ressources. »

Pour comprendre: le taux net d'autosuffisance se calcule en déduisant les importations d'aliments pour animaux de la production animale nationale.

**Notre sécurité alimentaire nécessite également une quantité suffisante d'eau potable, notre premier aliment.** Conséquences du changement climatique, les températures élevées, la sécheresse et le manque d'eau montrent que même dans le château d'eau de l'Europe, l'eau potable et l'eau pour la production de denrées alimentaires peuvent devenir rares. Pourtant, ni la Confédération ni les cantons ne savent combien d'eau est consommée et de combien d'eau la Suisse dispose réellement. De plus, la fermeture de captages d'eau potable en raison de taux trop élevés de pesticides et de nitrates met en péril l'approvisionnement en eau potable de la population. L'Initiative demande donc de garantir les ressources en eau souterraine pour une production durable d'eau potable.

**La préservation de la biodiversité et de la fertilité des sols est également décisive pour notre sécurité alimentaire.** Telles sont les bases indispensables à une production alimentaire qui permettent d'augmenter les rendements dans l'agriculture et de remplacer les pesticides et les engrais chimiques. Ces « services gratuits » de la nature sont aujourd'hui détruits par l'utilisation importante d'engrais et de pesticides. Cela a des répercussions négatives sur les rendements agricoles. De plus, la production de denrées alimentaires nécessite des semences et des plants, une base décisive pour notre sécurité alimentaire. L'initiative demande donc la promotion de semences et de plants naturels et reproductibles, qui peuvent être multipliés et ne doivent pas être achetés chaque année comme c'est le cas aujourd'hui avec les variétés hybrides.

**Pour protéger l'environnement et le climat, l'initiative exige de la Confédération que les valeurs maximales fixées en 2008 pour les composés azotés et les phosphates ne soient plus dépassées.** Les valeurs maximales, ancrées dans les objectifs environnementaux de l'agriculture depuis 2008, sont déterminantes pour la quantité de denrées alimentaires d'origine animale que la Suisse peut produire sans détruire l'environnement, les écosystèmes, la biodiversité et la qualité de l'eau, et donc les bases de notre sécurité alimentaire. Aujourd'hui, ces valeurs maximales sont dépassées en raison d'une production animale excessive, avec 16 millions d'animaux de rente vivant en permanence en Suisse et nourris pour moitié d'aliments importés.

La politique de subventionnement actuelle favorise massivement la production et la consommation d'aliments d'origine animale, à hauteur de 2,3 milliards de francs, par rapport aux aliments végétaux soutenues à hauteur 0,5 milliard de francs. Cette politique empêche l'évolution nécessaire de l'agriculture et l'industrie alimentaire vers une production et une alimentation durable et respectueuse du climat et de l'environnement. **Les milliards de subventions annuelles, la recherche, le conseil et la formation doivent à l'avenir encourager une production nationale durable, garante d'un environnement sain, de la protection du climat, d'un approvisionnement alimentaire sûr et d'une eau potable propre. Aucune forme d'alimentation ne sera exclue, mais il s'agira d'établir un nouvel équilibre entre la production d'aliments d'origine animale et végétale au profit de l'environnement, de la protection du climat et de la sécurité alimentaire.** Cela amènera également une diminution de la consommation d'eau, car la production d'aliments végétaux nécessite beaucoup moins d'eau que la production d'aliments d'origine animale.

**L'Initiative ouvre à la Suisse la porte d'un marché durable d'aliments végétaux et de substituts de viande en plein essor.** Les denrées alimentaires végétales sont très demandées: près de 63% de la population suisse consomme aujourd'hui déjà moins d'aliments d'origine animale **par souci de l'environnement, de la protection des animaux et de sa santé** – tendance à la hausse.

**Par ailleurs, la destruction de la biodiversité et de la fertilité des sols nuit à la sécurité alimentaire.**

## La Constitution est modifiée comme suit :

Nouveau texte **en rouge**

### Art. 104a Sécurité alimentaire

<sup>1</sup>En vue d'assurer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires, **y compris en eau potable propre**, la Confédération crée des conditions pour :

- a. la préservation des bases de la production agricole, notamment des terres agricoles, **de la biodiversité et de la fertilité du sol ainsi que la promotion de plants et semences naturels et reproductibles;**
- a<sup>bis</sup>. **la préservation des ressources d'eau souterraine pour le captage durable de l'eau potable;**
- b. une production de denrées alimentaires adaptée aux conditions locales et utilisant les ressources de manière efficiente;
- c. une agriculture et un secteur agroalimentaire répondant aux exigences du marché **tout en étant durables et respectueux du climat;**
- d. des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire;
- e. une utilisation des denrées alimentaires qui préserve les ressources.

<sup>2</sup>Da Confédération vise un taux d'auto-approvisionnement net d'au moins 70 %. À cette fin, elle prend notamment des mesures destinées à promouvoir un mode d'alimentation davantage axé sur les denrées alimentaires végétales ainsi qu'une agriculture et un secteur agroalimentaire répondant à cette exigence.

<sup>3</sup>La Confédération et les cantons conçoivent leurs subventions, la promotion de la recherche, du conseil et de la formation ainsi que d'autres incitations étatiques de sorte qu'elles ne soient pas contraires aux dispositions des al. 1 et 2.

### Art. 74 Protection de l'environnement

#### Art. 74a Conservation des écosystèmes et de la biodiversité

<sup>1</sup>Dans les limites de leurs compétences respectives, la Confédération et les cantons veillent à la conservation des écosystèmes et de la biodiversité.

<sup>2</sup>La Confédération n'autorise notamment plus le dépassement des valeurs maximales que l'Office fédéral de l'agriculture et l'Office fédéral de l'environnement ont définies en 2008 pour le phosphore et les composés azotés comme objectifs environnementaux pour l'agriculture et qui sont essentielles pour la qualité des eaux, la fertilité du sol et la biodiversité.

#### Art. 197 ch. 15 Disposition transitoire ad art. 74a et 104a

<sup>1</sup>La Confédération et les cantons édictent leurs dispositions d'exécution relatives aux art. 74a et 104a, al. 1, phrase introductive et let. a, a<sup>bis</sup> et c, 2 et 3 dans un délai de cinq ans à compter de l'acceptation de ces articles par le peuple et les cantons.

<sup>2</sup>La législation d'exécution de la Confédération règle notamment les instruments permettant de remplir les nouvelles prescriptions des art. 74a et 104a, al. 1, phrase introductive et let. a, a<sup>bis</sup> et c, 2 et 3 dans un délai de dix ans à compter de l'acceptation de ces articles. S'agissant du taux d'auto-approvisionnement net visé, la loi fixe également des objectifs intermédiaires.

<sup>3</sup>Les adaptations nécessaires de la production agricole sont établies de manière à être socialement supportables et sont soutenues financièrement par la Confédération.



**Sur les 60% de terres cultivables actuellement utilisées pour la production de fourrage, on pourrait cultiver des céréales panifiables pour la consommation annuelle de pain de 40 millions de personnes.**

Calculs de l'Union Suisse des Paysans

## **Pourquoi l'Initiative « Pour une alimentation sûre » est-elle nécessaire?**

**La culture excessive de fourrage sur 60% des terres cultivables du pays rend l'approvisionnement alimentaire de la Suisse fortement dépendant de l'étranger**

Un pays aussi dépendant de l'étranger pour son approvisionnement en denrées alimentaires que la Suisse, avec un taux d'autosuffisance net de seulement 50%, se retrouve rapidement confronté à des difficultés lorsque les importations ne sont plus garanties. Deux tiers de la surface agricole en Suisse sont des prairies et des pâturages qui conviennent à la production de viande et de lait à partir d'herbages. En revanche, la culture d'aliments concentrés (maïs et céréales) sur 60% de nos terres cultivables pour produire des aliments d'origine animale est une forme très inefficace de production alimentaire. **En effet, produire davantage d'aliments végétaux (notamment des protéines végétales telles que des légumineuses) au lieu de fourrage sur ces terres cultivables permettrait d'augmenter forcément la production de calories pour l'alimentation humaine directe.** Une telle réorientation de la production contribue de manière décisive à pouvoir viser une augmentation du taux d'autosuffisance net de 50% aujourd'hui à au moins 70%. Que la Suisse doive aujourd'hui importer la moitié de ses denrées alimentaires n'est donc pas simplement dû à la rareté des terres agricoles ou à la forte densité de population. **L'élément déterminant de la dépendance vis-à-vis de l'étranger est la culture excessive de fourrage sur des terres cultivables du pays au lieu de produire des aliments végétaux pour les humains.**

Les chiffres suivants démontrent à quel point la production d'aliments d'origine animale est inefficace, y compris sur le plan de la sécurité alimentaire mondiale : 80% des terres agricoles cultivées dans le monde sont utilisées pour la production d'aliments d'origine animale **qui ne couvrent que 11% de la consommation mondiale de calories.**

**Trop de lisier et des émissions excessives d'ammoniac provenant de l'élevage d'animaux de rente surfertilisent les sols, les forêts, les cours d'eau et les lacs sur l'ensemble du territoire. Ils nuisent à la fertilité des sols, à la biodiversité et à la qualité des eaux, aggravent le réchauffement climatique et mettent ainsi en péril notre sécurité alimentaire.**



En Suisse, la production de lisier et de fumier est nettement plus élevée que ce que peuvent absorber nos surfaces agricoles. La raison en est un cheptel de 16 millions d'animaux de rente, dont près de la moitié est nourrie avec des aliments importés (soja, céréales). Les excédents de lisier et d'ammoniac provoquent l'acidification et la surfertilisation des sols, des forêts et des eaux dans tout le pays, détruisent la biodiversité et nuisent au climat et à notre santé. Ils entraînent la fermeture de captages d'eau potable en raison de taux excessifs de nitrates. En outre, les lacs de Baldegg, de Hallwil, de Sempach et de Greifeng ainsi que, depuis peu, le lac de Zoug, doivent être aérés artificiellement avec de l'oxygène en raison de l'excès de phosphore provenant du lisier.

L'ammoniac, un gaz contenant de l'azote, qui s'échappe en grandes quantités dans l'air lors de l'épandage du lisier, est particulièrement nuisible à l'environnement et au climat. Il dégage plus de 42 000 tonnes d'azote par an, soit 70% de plus que la valeur maximale de 25 000 tonnes fixée par les objectifs environnementaux pour l'agriculture. Ces valeurs maximales pour les composés azotés et le phosphore ont été définies en 2008 déjà. Elles ne devront plus être dépassées à l'avenir, car elles déterminent la quantité d'aliments d'origine animale que la Suisse peut produire sans détruire ses écosystèmes.

La production actuelle d'aliments d'origine animale au moyen de fourrage importé n'est de loin pas une production alimentaire adaptée au site et efficace en termes de ressources, comme l'exige la Constitution depuis 2017 déjà pour notre sécurité alimentaire et pour l'environnement. Au contraire, elle met en péril la qualité de l'eau et les bases de production indispensables à l'agriculture – la fertilité des sols et la biodiversité – et donc directement notre sécurité alimentaire. À l'étranger, l'agriculture ne dispose pas de lisier – excédentaire en Suisse – comme engrais pour les terres cultivables vouées à la culture fourragère. Il y est remplacé par des engrais chimiques. De plus, les aliments que nous importons entrent directement en concurrence avec les cultures vivrières dans les pays producteurs.

### En Suisse, 70% des polluants atmosphériques azotés proviennent de l'agriculture,

18% des transports, 9% de l'industrie et de l'artisanat et 3% des ménages. Les émissions d'ammoniac de l'agriculture représentent deux tiers de l'azote rejeté dans l'environnement, la production animale étant responsable de 90%.

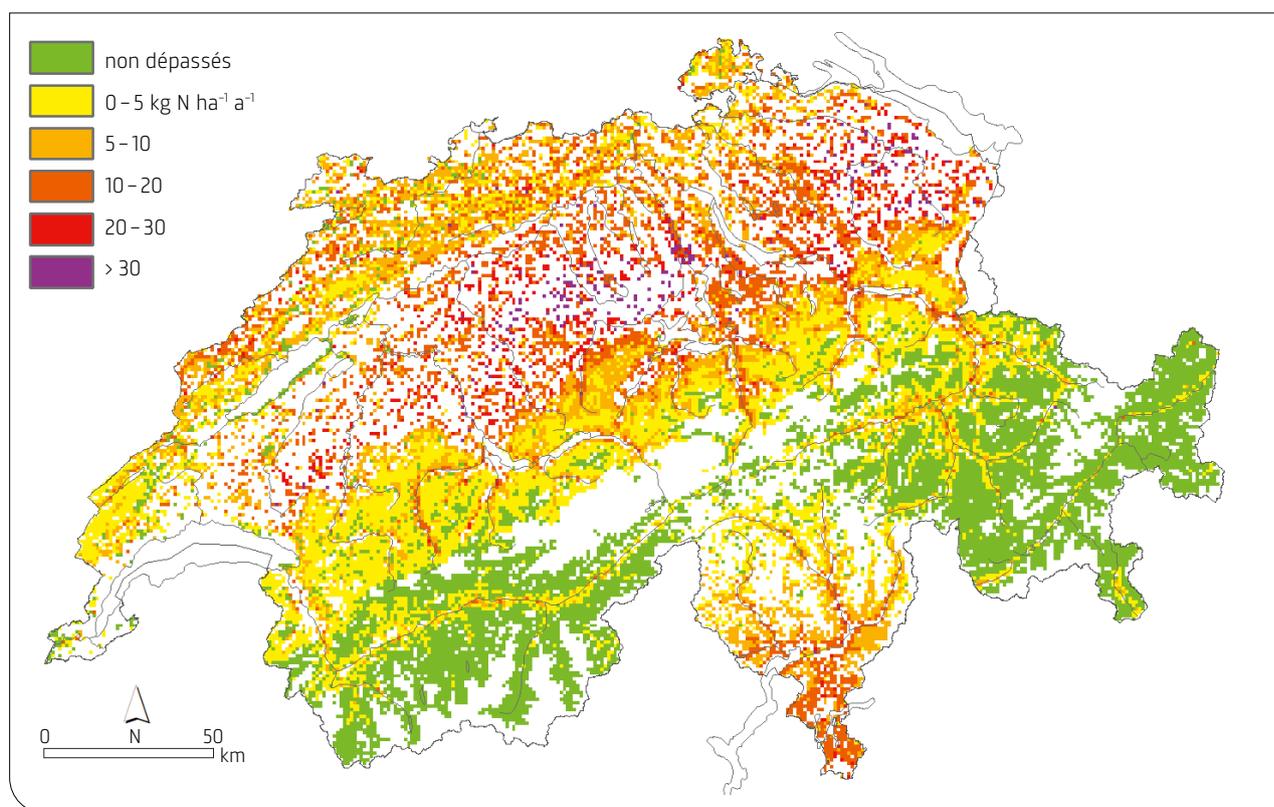


Fig. 1 : Dépassement des seuils critiques d'apport d'azote atmosphérique pour l'année 2015 : les apports d'azote atmosphérique sont excessifs dans les zones jaunes, oranges, rouges et mauves. Source: BAFU (Hrsg.) 2020<sup>4</sup>

#### Sur le site de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), on peut lire à ce sujet :

« Afin de préserver la biodiversité, les fonctions sylvicoles et la qualité de l'eau, de protéger la santé humaine et de cesser de stimuler le changement climatique, il est urgent de réduire considérablement les excédents et les émissions d'azote et de phosphore, écrivent les scientifiques, qui recommandent diverses actions possibles. En font notamment partie l'adaptation de l'intensité de la production agricole à la tolérance écologique du site ainsi que la **promotion de denrées alimentaires végétales plutôt qu'animales** aussi bien dans la consommation que dans la production. La garde d'animaux de rente est en effet la principale cause des émissions d'azote. »

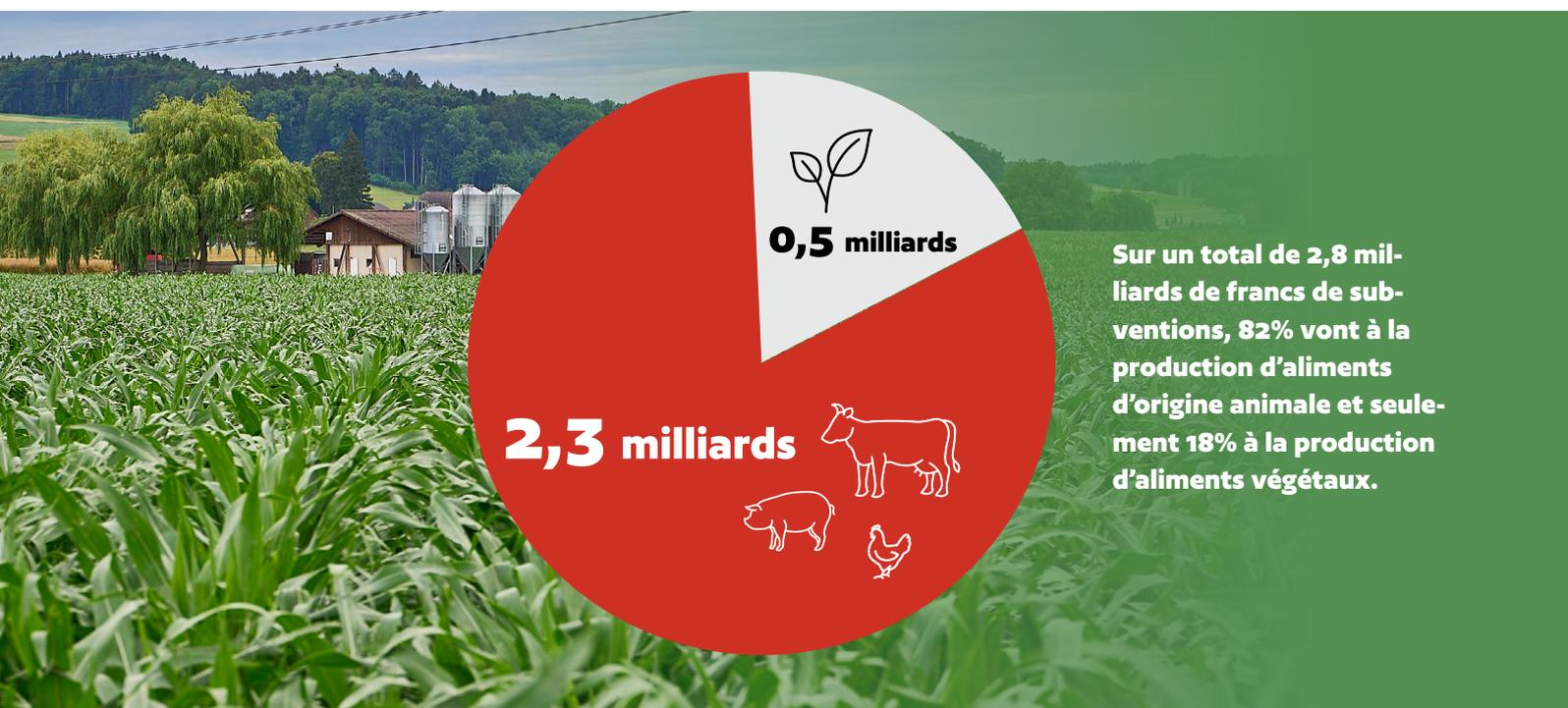
**Objectif environnemental pour l'agriculture : interdiction de dépasser les valeurs maximales fixées en 2008 pour les composés azotés et le phosphore.**

## Les semences et les plants destinés à la production alimentaire suisse sont en grande partie importés



Les semences et plants pour la production de denrées alimentaires sont la base essentielle de notre sécurité alimentaire. Or, les semences et les plants nécessaires à l'agriculture suisse sont en grande partie importés. Il s'agit de plus en plus souvent de variétés hybrides non reproductibles, qui ne peuvent plus être multipliées et doivent être achetées chaque année. Pour assurer les bases de la production agricole, l'Initiative demande donc la promotion de semences et de plants naturels et reproductibles. Une variété végétale est dite naturelle et reproductible lorsque ses semences donnent naissance à des plantes qui ont les mêmes caractéristiques et la même forme que les plantes parentales. De telles semences sont naturelles, pures et reproductibles, c'est-à-dire qu'elles peuvent être multipliées naturellement, que ce soit par les agriculteurs eux-mêmes ou par les producteurs de semences et de plants. Cela renforce la place scientifique suisse, crée du savoir-faire dans le domaine de la sélection et renforce l'accès aux plantes de culture naturelles non brevetées. Le génie génétique a exactement l'effet inverse, puisqu'elle conduit à une dépendance encore plus forte vis-à-vis des entreprises de semences et à une réduction de la diversité des cultures.

## La Confédération soutient massivement la production et la consommation d'aliments d'origine animale, plus que celles d'aliments végétaux.



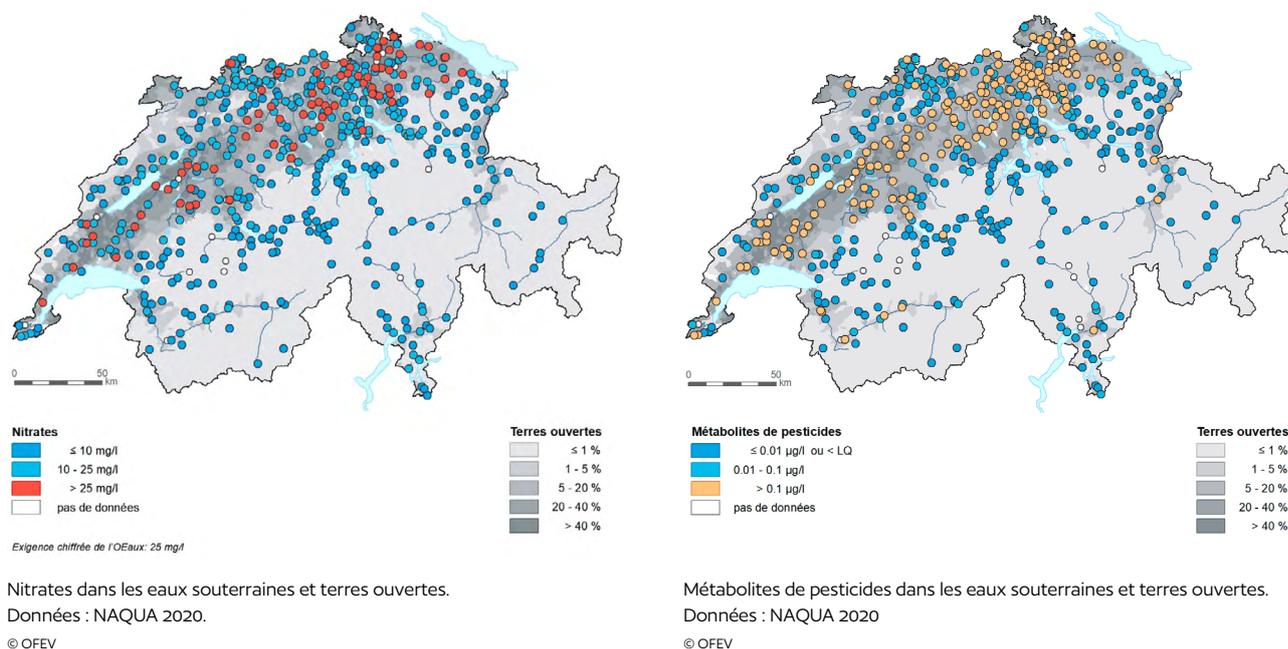
Siehe : [ECO – Landwirtschaft – Le vrai coût de l'agriculture \(en allemand\) – Play SRF](#)

Près de 82% des subventions agricoles vont à la production d'aliments d'origine animale, 18% seulement à la production de denrées végétales. La production et la consommation d'aliments d'origine animale sont donc fortement dirigées et soutenues par la Confédération, tandis que la production d'aliments végétaux est négligée.

En outre, le [Rapport agricole sur la promotion des ventes de la Confédération 2022](#) nous apprend que la subvention de 40 millions consacrée à la consommation d'aliments d'origine animale est 10 fois plus élevée que les petits 4 millions destinés à la consommation d'aliments végétaux.

La sécurité alimentaire, les bases de la production agricole et un environnement sain nécessitent des subventions ainsi que d'autres incitations financières de la Confédération. L'objectif étant l'encouragement de la production et de la consommation durables, respectueuses du climat et des ressources, de denrées alimentaires végétales plutôt que la production et la consommation excessives d'aliments d'origine animale, comme c'est le cas aujourd'hui.

## Sécurité alimentaire implique également la nécessité de garantir une quantité suffisante d'eau potable propre, notre aliment numéro un.



Les canicules, la sécheresse et le manque d'eau qui augmentent en raison du changement climatique nous montrent que même dans le château d'eau de l'Europe, l'eau potable et l'eau pour la production de denrées alimentaires peuvent devenir rares. Ni la Confédération ni les cantons ne savent combien d'eau est consommée et de combien d'eau la Suisse dispose. Les cantons n'ont pas mis en œuvre leur Plan d'utilisation des ressources en eau. Ils n'ont aucune vue d'ensemble sur la consommation actuelle et future de l'eau.

La sécurité d'approvisionnement de l'aliment numéro un, l'eau potable, est ainsi menacée, que ce soit par le manque d'eau dû au réchauffement climatique ou la fermeture de captages d'eau souterraine en raison des taux trop élevés de pesticides et de nitrates. **Des taux trop élevés issus de l'agriculture qui utilise beaucoup de pesticides et d'engrais.**

Afin de garantir des ressources en eau souterraine propre pour la production durable d'eau potable, la Confédération doit veiller **à l'interdiction du dépassement** des valeurs maximales pour les composés azotés et les phosphates déterminées par les objectifs environnementaux pour l'agriculture depuis 2008. En outre, une production alimentaire durable, se concentrant sur les conditions de production telles que la fertilité des sols et la biodiversité et favorisant la diversité des espèces, est nécessaire. Une telle production remplace l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques, assurant ainsi une eau potable propre et en même temps des rendements plus stables et plus élevés. En outre, il faut une planification coordonnée de l'utilisation des ressources en eau et de l'approvisionnement en eau potable, qui aurait dû être mise en place depuis longtemps.

# Pour notre sécurité alimentaire, nous dépendons de la biodiversité, de la fertilité des sols et d'une eau potable propre.

## Que demande l'Initiative « Pour une alimentation sûre »?

Afin de diminuer la dépendance à l'égard de l'étranger, la Confédération vise un taux d'autosuffisance net de 70% au moins. Pour ce faire, elle doit promouvoir un mode d'alimentation davantage basé sur les aliments végétaux ainsi qu'une agriculture et un secteur agroalimentaire tournés vers ce type d'alimentation. La réduction du gaspillage alimentaire (food waste) est une mesure supplémentaire à prendre en compte dans l'augmentation du taux net d'autosuffisance. Cette mesure est déjà prescrite depuis 2017 par l'article 104a de la Constitution (sécurité alimentaire). L'initiative n'exclut aucun type d'alimentation, **mais établit un nouvel équilibre entre la production d'aliments d'origine animale et végétale au profit de notre environnement et de notre sécurité alimentaire.** En période de crise, les mesures exigées par l'Initiative pourraient être renforcées si nécessaire afin d'augmenter encore le taux d'autosuffisance net. Une étude Agroscope a montré que même une autosuffisance entière serait possible.

**Une production alimentaire durable est une condition indispensable à la sécurité alimentaire.** Pour cela, l'Initiative souhaite garantir les bases de production que sont la biodiversité et la fertilité des sols. Une étude mondiale à laquelle a participé Agroscope montre que nous devons veiller à une biodiversité élevée pour nous garantir durablement ce que nous offre la nature. Car plus la biodiversité est élevée, plus les rendements agricoles sont élevés – tout en remplaçant les pesticides et les engrais chimiques. Une telle production alimentaire assure une eau potable propre et résiste mieux aux aléas croissants en matière de production liés à des événements climatiques extrêmes tels que la canicule et la pénurie d'eau. Et elle rend la production alimentaire de la Suisse indépendante des importations de pesticides et d'engrais chimiques. En outre, l'Initiative « Pour une alimentation sûre » demande la promotion d'une production indigène accrue de semences et de plants naturels.

## Plus la biodiversité est élevée, plus les rendements sont importants dans l'agriculture.



20  
08

## > Objectifs environnementaux pour l'agriculture

*A partir de bases légales existantes*



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Office fédéral de l'agriculture OFAG

### Protéger l'environnement, c'est aussi protéger l'alimentation

En 2008, l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de l'agriculture ont élaboré des objectifs environnementaux pour l'agriculture. Ces derniers reposent exclusivement sur des bases juridiques existantes telles que des lois, des ordonnances, des accords internationaux et des décisions du Conseil fédéral et ont été concrétisés conformément aux connaissances scientifiques.

Pour pouvoir garantir la biodiversité, la fertilité des sols et une eau potable propre, bases de notre alimentation, l'Initiative exige que la Confédération interdise le dépassement des valeurs maximales pour les composés azotés et le phosphore fixées en 2008 dans les objectifs environnementaux pour l'agriculture. Cette mesure doit être mise en œuvre dans les 10 ans suivant l'acceptation de l'Initiative.

### Concrètement, il s'agit des valeurs maximales suivantes (Objectifs environnementaux pour l'agriculture) :

- Nitrates dans les eaux utilisées comme eau potable ou destinées à un tel usage et dont l'aire de captage est principalement utilisée par l'agriculture : maximum 25 mg de nitrates par litre;
- Emissions d'ammoniac provenant de l'agriculture : maximum 25 000 tonnes d'azote par an;
- Teneur totale en phosphore dans les lacs dont la charge en phosphore provient principalement de l'agriculture : moins de 20 µg par litre (sous réserve de conditions naturelles particulières);
- Pour respecter les valeurs maximales, il est nécessaire de réduire les apports en azote dans les eaux dus à l'agriculture de 50% par rapport à 1985.

**Protéger l'environnement,  
c'est aussi protéger l'alimentation.**

# **Notre sécurité alimentaire dépend d'un changement de mentalité et d'une transformation du secteur agricole et alimentaire. Les agricultrices et agriculteurs sont soutenus dans cette démarche et le marché en pleine croissance des denrées alimentaires végétales leur offre de nouvelles chances et perspectives.**

Pour notre sécurité alimentaire, l'environnement, le climat et suffisamment d'eau propre, il faut une production alimentaire durable qui utilise les « services gratuits » de la biodiversité et de la fertilité des sols, ainsi qu'un mode d'alimentation plus végétal.

La demande en denrées alimentaires végétaux en Suisse existe. Déjà plus de 60% de la population suisse se nourrit de manière « flexitarienne » et mange consciemment moins d'aliments d'origine animale pour le bien de l'environnement, de la protection des animaux et de la santé.

L'agriculture suisse n'exploite cependant guère les opportunités de ce marché en pleine croissance pour les aliments végétaux et les substituts de viande. Les matières premières végétales nécessaires doivent aujourd'hui être importées presque sans exception. Cela est dû au subventionnement intensif de la production animale, qui rend la culture d'aliments pour animaux sur des terres arables plus rentable que la culture de denrées alimentaires végétales. Pensez donc : 98% des légumineuses consommées par la population suisse sont importées.

L'Initiative demande donc que les subventions, la promotion de la recherche, du conseil et de la formation ainsi que d'autres incitations étatiques soutiennent à l'avenir la transition vers une production de denrées alimentaires durables et un mode d'alimentation plus végétal, au lieu de la bloquer et de l'empêcher. Les incitations étatiques comprennent également une protection douanière (droits de douane et contingents) pour les protéines végétales telles que les légumineuses et les noix, afin de rendre leur production nationale compétitive.

En augmentant l'autosuffisance, comme le préconise l'initiative en visant un taux d'autosuffisance net d'au moins 70%, la demande en denrées alimentaires végétales indigènes augmente automatiquement. La paysannerie s'en trouve renforcée : les paysannes et les paysans bénéficient d'une plus grande sécurité de production et d'achat pour leurs récoltes. Parallèlement, il en résulte une concurrence loyale avec des prix équitables à la production pour les produits suisses.

L'initiative ouvre de nouvelles portes pour l'agriculture et l'industrie alimentaire, mais elle exige aussi un changement de mentalité et des modifications. C'est pourquoi elle prévoit un délai de transition de 10 ans et exige que les agriculteurs bénéficient d'un soutien financier supplémentaire de la part de la Confédération pour les adaptations nécessaires de la production agricole.

L'initiative « Pour une alimentation sûre » crée donc une situation gagnant-gagnant : pour l'agriculture suisse, l'environnement, le climat, l'eau potable propre et le bien-être des animaux. L'agriculture et le secteur agroalimentaire peuvent ainsi assumer leur mission principale – l'approvisionnement sûr de la population suisse en denrées alimentaires durables et en eau potable propre.



www.efbs.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Eidgenössische Fachkommission für biologische Sicherheit EFBS  
Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique CFSB  
Commissione federale per la sicurezza biologica CFSB  
Cumissiuin federala per la segirezza biologica CFSB

Swiss Expert Committee for Biosafety SECB

Communiqué de presse

Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique

Berne, le 15.12. 2014

## Les résistances aux antibiotiques constituent une menace majeure pour la santé en Suisse

La production toujours plus performante de viande, de lait et d'œufs de l'agriculture suisse est difficilement conciliable avec le bien-être des animaux. Le recours immodéré à des antibiotiques, sans lesquels les animaux de rente ne survivraient parfois pas pendant leur très courte vie, en témoigne également. Nulle part en Europe, les agricultrices et agriculteurs n'injectent autant d'antibiotiques dans les pis de leurs vaches laitières qu'en Suisse. L'utilisation d'antibiotiques a plus que doublé entre 2020 et 2021 dans la production de poulets et d'œufs. De nombreux animaux sont même traités avec des antibiotiques de réserve, car les antibiotiques traditionnels ne sont plus efficaces. De tels antibiotiques devraient être réservés à la médecine humaine, en dernier recours contre des infections mortelles. L'utilisation immodérée et même prophylactique d'antibiotiques dans l'élevage conduit à l'émergence de bactéries résistantes mortelles. Elles parviennent sur les surfaces agricoles via le lisier et le fumier et se retrouvent ainsi dans la chaîne alimentaire (légumes, fruits), dans les lacs et rivières et même dans notre eau potable. La Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique a déclaré en 2014 que « la propagation des bactéries résistantes aux antibiotiques constitue actuellement **la plus grande menace biologique pour la santé de la population en Suisse.** »

Actuellement, l'utilisation délibérée d'antibiotiques dans l'élevage d'animaux de rente nous fait courir le risque d'une situation médicale comparable à celle d'il y a 100 ans, lorsque les antibiotiques n'étaient pas encore disponibles. Dans le monde entier, 1,27 million de personnes sont décédées en raison d'une résistance aux antibiotiques en 2019. **Plus les consommatrices et consommateurs se nourrissent d'aliments végétaux, moins il sera nécessaire de produire des aliments d'origine animale. Et plus nous pourrons offrir aux animaux de rente restants des conditions d'élevage en accord avec le bien-être animal et qui ne dépendront plus de l'usage d'antibiotiques.**

**La résistance aux antibiotiques est la plus grande menace pour la santé en Suisse.**

## Répertoire de liens

| Liens vers des pages web ou des documents PDF  | page    |
|--|---------|
| Taux d'autosuffisance alimentaire – Rapport Agricole 2022  | 3       |
| Alimentation et environnement : Leviers et solutions possibles OFEV                              | 3       |
| Surfaces agricoles – Office fédéral de la statistique  | 6       |
| Objectifs environnementaux pour l'agriculture – Rapport d'état 2016                              | 4       |
| Coop Plant-Based-Food-Report 2023 – PDF  | 4       |
| Calculations selon Union Suisse des Paysans  | 6       |
| Taux d'autosuffisance alimentaire – Rapport Agricole 2022  | 6       |
| La production alimentaire actuelle se dirige vers une crise alimentaire mondiale (d)             | 6       |
| Effectifs d'animaux de rente en 2022 – Office fédéral de statistique                             | 7       |
| Emissions d'ammoniac – Rapport agricole 2016   | 7       |
| La Suisse produit trop d'ammoniac nocif – NZZ Magazin (d)  | 7       |
| L'agriculture manque son objectif climatique – Aargauer Zeitung (d)                              | 7       |
| L'argent de la loterie contre la catastrophe du fumier – WOZ (d)                                 | 7       |
| Greifensee : L'aération élargit l'habitat du poisson – Canton ZH (d)                             | 7       |
| Trop de lisier dans le lac de Zoug – SRF (d)   | 7       |
| Sources de polluants atmosphériques : agriculture – OFEV   | 7       |
| Objectifs environnementaux pour l'agriculture 2008 – OFEV / OFAG                                 | 7+11+13 |
| Unser täglich Fleisch – Von Gülle, Jobs und Umweltschäden – SRF Dok (d)                          | 7       |
| Trop d'azote et de phosphore : lourde charge sur l'environnement en Suisse – scnat.ch            | 7+8     |
| Semences et plants pour la production – saemereien.ch (d)  | 9       |
| ECO – L'agriculture ce qu'elle nous coûte vraiment – Play SRF (d)                                | 4+10    |
| Rapport « Coût et financement de l'agriculture » – Vision Agriculture                            | 10      |
| Vision Landwirtschaft Kosten und Finanzierung der Schweizer Landwirtschaft Vision Landwirtschaft | 10      |
| Promotion des ventes – Rapport Agricole 2022   | 10      |
| Fondamentaux de l'approvisionnement en eau 2025 – OFEV (d)                                       | 11      |
| Nitrates dans les eaux souterraines – OFEV   | 11      |
| Pesticides dans les eaux souterraines – OFEV   | 11      |
| Plus la biodiversité est élevée, plus les rendements sont importants – Agroscope                 | 11+12   |
| Surfaces cultivables permettent approvisionnement suffisant en calories – Agroscope              | 12      |
| Injections d'antibiotiques dans l'étable K-Tipp (d)  | 15      |
| Antibiotiques – Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires           | 15      |
| Des millions de poulets sont traités avec des antibiotiques de réserve – nau.ch (d)              | 15      |
| Réduire les résistances aux antibiotiques dans le lisier – PNR 72                                | 15      |
| Les bactéries résistantes conquièrent la Suisse – Universität Zürich UZH                         | 15      |
| Résistance aux antimicrobiens dans l'eau potable ? – Aqua & Gas 2017                             | 15      |
| La résistance aux antibiotiques est la plus grande menace pour la santé en Suisse                | 15      |
| 1,3 million de décès par an dus à la résistance aux antibiotiques – infosperber (d)              | 15      |